

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1. Présentation

La FCU Artois (Formation Continue à l'Université d'Artois) est un organisme de formation professionnelle dont le siège social est établi 9 rue du Temple !"# \$% A%%& Cede' (

La FCU Artois développe) propose et dispense des formations en inter et intra entreprise(Ces formations sont pour certaines dipl*manes(

2. Objet

Les présentes conditions générales de vente (ci-après désignées les , C-. /) s'appliquent à toutes les commandes concernant les formations organisées par la FCU Artois(

Le fait de passer commande) notamment via la validation d'un bulletin ou dossier d'inscription) l'envoi d'un bon de commande ou la signature d'une convention) implique l'adhésion entière et sans réserve du client au' présentes C-. (toute condition contraire et notamment toute condition générale ou particulière opposée par le client ne peut) sauf acceptation formelle et écrite de la FCU Artois) prévaloir sur les présentes conditions et ce) Quel Que soit le moment o2 elle aura pu être portée à sa connaissance(Le client se porte fort du respect des présentes conditions par l'ensemble de ses salariés) préposés et agents(Le client reconnaît également Que) préalablement à toute commande) il a bénéficié des informations et conseils suffisants de la part de la FCU Artois) lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'offre de services à ses besoins(

3. inscription

toute inscription nécessite l'envoi ou le dépôt du bulletin ou dossier d'inscription dûment renseigné à 6 Université d'Artois 7 FCU Artois 7 9 rue du Temple !"# \$% A%%& Cede' +

él 6 # \$ "8 ! # \$9 #9 7 Fa' 6 # \$ "8 ! # \$: ! " 7 courriel 6 fcu@univ-artois.fr

Après réception dudit document) une confirmation d'inscription est adressée au client par courrier) courriel ou télécopie(Le bulletin ou dossier doit être accompagné des modalités de règlement des frais de participation 6

- + c1è0ue à l'ordre de l'agent comptable de l'Université d'Artois
- + lettre valant commande ou bon de commande (notamment pour les administrations)

- + attestation de prise en charge (notamment en cas de financement par un <=CA 7 <rganisme =aritaire Collecteur Agrée)(

4. Obligations respectives des parties

=our c1a0ue inscription à une action de formation professionnelle) une convention de formation est adressée au client en deu' ou trois e'emplaires le cas éc1éant (> s'engage à retourner à la FCU Artois) avant le démarrage de la formation) un e'emplaire signé et rev3tu du cac1et de l'entreprise(

&i le client est une personne entreprenant l'action de formation à titre individuel et à ses frais) un contrat de formation professionnelle sera établi conformément au' dispositions de l'article L(! \$? \$+ \$ du Code du travail(

L'action de formation se déroule conformément au programme remis au client(

A l'issue de toute action) une facture et une attestation de présence seront adressées au client (ou à l'organisme pa@eur désigné par le client)(Une attestation de fin de formation est également remise au stagiaire(

5. Annulation ou report du fait du client

toute annulation doit être communiquée par écrit(&i une annulation intervient moins de di' ours calendaires avant la date de début de la prestation (ou QuatorBe ours si le contrat de formation est conclu à distance)) ou en cas d'annulation après le début de la prestation) d'absence) d'abandon ou de non réalisation des activités prévues) la FCU Artois facturera les sommes Ou'elle aura réellement dépensées ou engagées pour la réalisation de cette prestation(

Cans les cas particuliers d'absence ou d'abandon du stagiaire) entraînant la réduction du montant de la prise en charge des frais de formation par les financeurs prévus) la FCU Artois se réserve le droit de facturer au bénéficiaire les sommes dues(

&i l'abandon est le fait d'un cas de force majeure) dûment reconnu (événement imprévisible) insurmontable et e' térieur au' parties) et signalé par le client par lettre recommandée avec accusé de réception) en Moignant toutes les pièces justificatives utiles) le paiement n'est d5 Ou'au prorata temporis des 1eures de formation assurées JusOu'à la date de réception du courrier(

Dormis pour les formations dipl*manes) la FCU Artois offre la possibilité au client) avant le début de la

) @ 3 () *+) 2 (C) 3 (1) 3 C (' A) 0 0 () E 1 () 1 () , - A " ! 8 * F 0 (&) ' 0 (A @ ' + 3 = 1) (1) (> 3 0) (1) (<= 6)) 1 <= (3 0) 0 (& 1 A <=) + () . E \$ # A @ (\$ # A)) @ (

G () 3 ' 0 A () / !) G () 0 () 0 0 0) H () A ()) ' ' (E) 0 (8 "" + I (\$\$? + ")))) () 0 0 (E) 1 + ' 1 B () 0 ' 1 2 J 9 : + 8 9 ! A 8 9 : 0) ' 1)) @ >) ' () C ()) 0) A () 1 0 1

gestion des commandes) lesQuels sont tenus de respecter la confidentialité des informations et de ne les utiliser Que pour l'opération bien précise pour laOuelle ils doivent intervenir(

En tant Que responsable du traitement du fic1ier de son personnel) le client s'engage à informer c1a0ue stagiaire Que des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées par la FCU Artois au' fins de réalisation et de suivi de la formationF Que la conne'ion) le parcours de formation et le suivi des acOuis des stagiaires sont des données accessibles à ses services F Que conformément à la loi nJ 9: +89 du ! Janvier 899:) le stagiaire dispose d'un droit d'accès) de modification des données à caractère personnel le concernant(Le client est responsable de la conservation et de la confidentialité de toutes les données Oui concernent le stagiaire et au'Ouelles il aura eu accès(

11. Confidentialité

Les parties s'engagent à garder confidentiels les informations et documents concernant l'autre partie de QuelQue nature Ou'ils soient) économiOues) tec1niOues ou commerciau') au'Ouelles elles pourraient avoir accès au cours de l'e' écution du contrat ou à l'occasion des éc1anges intervenus antérieurement à la conclusion du contrat) notamment l'ensemble des informations figurant dans la proposition commerciale et financière transmise par la FCU Artois au client(La FCU Artois s'engage à ne pas communiOuer à des tiers autres Que ses partenaires ou fournisseurs les informations transmises par le client) @ compris les informations concernant les stagiaires(

12. Communication

Le client accepte d'3tre cité par la FCU Artois comme client de ses formations) au' frais de la FCU Artois(&auf engagements particuliers et sous réserve du respect des dispositions de l'article 8\$) la FCU Artois peut mentionner le nom du client) son logo ainsi Ou'une description oblective de la nature des prestations) oblet du contrat) dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses

prospects et de sa clientèle notamment sur son site internet) entretiens avec des tiers) communications à son personnel) documents internes de gestion prévisionnelle) ainsi Ou'en cas de dispositions légales) réglementaires ou comptables l'e' igéant(

13. Contentieux – Droit applicable – Attribution de compétence

Les présentes C-. sont régies par le droit franKais(En cas de litige survenant entre le client et la FCU Artois à l'occasion de l'e' écution du contrat) il sera rec1erc1é une solution à l'amiable (demande à établir auprès du médiateur à l'adresse suivante [fcu+mediateur; univ-artois\(fr\)](mailto:fcu+mediateur@univ-artois.fr)(

A défaut de résolution amiable) tout litige de toute nature ou toute contestation relative à la formation ou à l'e' écution de la commande sera soumis au tribunal d'Arras compétent(

La responsabilité de la FCU Artois vis+à+vis du client ne saurait e'céder en totalité le montant pa@é par le client à la FCU Artois au titre des présentes conditions(

14. Divers

Les présentes conditions e'priment l'intégralité des obligations du client ainsi Que celles de la FCU Artois(La FCU Artois se réserve le droit de modifier unilatéralement les termes des présentes) les conditions applicables étant celles en vigueur à la date de passation de la commande par le client(

Cans l'1@pot1èse o2 l'une des dispositions des présentes conditions serait considérée nulle en vertu d'une disposition légale ou réglementaire) présente ou future) ou d'une décision de Justice rev3tue de l'autorité de la c1ose Augée et émanant d'une Juridiction ou d'un organisme compétent) cette disposition du contrat serait alors réputée non écrite) toutes les autres dispositions des présentes conditions conservant force obligatoire entre les =arties(

Le fait Que l'une ou l'autre des =arties ne se prévale pas à un moment donné de l'une QuelconQue des dispositions des présentes C-. ne pourra Jamais 3tre considéré comme une renonciation de sa part au' droits Ou'elle tient des présentes(